

Synthèse : Le financement bancaire au niveau national

Dans notre exposé, nous avons traité le thème du « Financement bancaire au niveau national ».

Dans un premier temps, il ya lieu de préciser que toute entreprise doit disposer des liquidités suffisantes pour couvrir ses dépenses éventuelles et assurer sa survie. Mais, face à la concurrence elle doit fidéliser ses clients en leur prolongeant les délais de paiement ce qui lui fait subir des retards dans le règlement et par conséquent un déficit en trésorerie. Les besoins de trésorerie en entreprise font partie du quotidien de l'entrepreneur qu'il est amené à gérer, pour cela il se dirige vers son banquier qui va lui proposer un crédit adéquat à sa situation. Quels sont donc les différents financements que proposent les banques pour les entreprises? Qu'en est-il de ces financements au niveau national ?

Afin de répondre à cette problématique, nous avons jugé utile de retracer cinq modes de financement nous semblant les plus importants. Pour se faire, nous avons reparti notre travail en cinq axes, chacun expliquant davantage le mode de financement en question.

En Algérie, le financement bancaire des entreprises industrielles et commerciales se fait selon plusieurs techniques variées les unes des autres et ce suivant la nature, la durée, et l'importance des besoins de financement de l'entreprise. On distingue entre : le crédit par caisse, le crédit par signature, l'affacturage, le capital-risque et le crédit-bail.

¶ Les crédits :

Les crédits sont consentis par l'entreprise pour faire face à ses besoins en liquidités et sont assurés par plusieurs banques à travers tout le territoire national tel que : la BADR, la BNA, Société Générale. On distingue généralement deux types: les crédits par caisse et les crédits par signature.

Les crédits par caisse désignent des crédits qui impliquent un décaissement de la part du banquier en faveur de son client et qui lui permet d'équilibrer sa trésorerie à long terme (crédit d'investissement) ou à court terme (crédit d'exploitation global ou spécifique), et se traduisent par une immobilisation immédiate des capitaux.

Quant aux **crédits par signature**, n'engagent que la signature du banquier, c'est-à-dire la banque s'engage donné de payer pour compte d'un débiteur, si celui-ci s'avère défaillant. Ce crédit peut prendre plusieurs formes : l'aval, les cautions, le crédit par acceptation et le crédit documentaire.

¶ L'affacturage :

L'affacturage, qui représente une technique de gestion financière pour laquelle une société financière (le factor) gère dans le cadre d'un contrat (contrat de factoring) le poste client d'une entreprise en finançant ses factures clients, en recouvrant ses créances, en garantissant les créances. Malgré son introduction depuis plusieurs années dans le code de commerce Algérien, il demeure inaccessible car les opérateurs algériens devant divulguer à leur factor leur façon d'opérer dans le commerce.

¶ Le capital-risque :

Le capital-risque, est une prise de participation dans les entreprises non cotées en bourse, et est destiné notamment aux entreprises innovantes : les start-up. Il se caractérise par une "flexibilité" et une "tolérance aux risques" et est ouvert au secteur privé et aux sociétés étrangères qui souhaiteraient y contribuer financièrement. Cela permettra aussi aux start-up algériennes, de s'internationaliser à la faveur des réseaux et des fonds déjà exploités par les opérateurs algériens établis à l'étranger. A noter que ce n'est que récemment que le gouvernement Algérien a décidé de se pencher sur cette nouvelle forme en laquelle il place beaucoup d'espoir.

¶ Le crédit-bail :

Le crédit -Bail, est un contrat par lequel une personne, le crédit bailleur (banque) achète un bien et le met à la disposition d'une autre personne, le preneur (locataire), moyennant le paiement d'un loyer. En Algérie, plusieurs lois ont été adoptées notamment celles relatives à la fiscalité et à la douane. Celles-ci visent à inciter à adopter ce mécanisme vu les multiples avantages qu'il présente et qui résident en trois points essentiels : l'apport personnel, la non altération de l'endettement et la déduction d'impôts.

Synthèse : Le financement bancaire au niveau national

Nous pouvons ainsi en déduire que le financement bancaire d'une entreprise doit se faire après une étude détaillée par la banque et selon l'appréciation du banquier, un meilleur crédit lui est accordé pour faire face à ses besoins de financement compte tenu des risques qu'elle encourt.

Réalisée par : BELMOKHTAR LETICIA

De nos jours, de nombreuses entreprises fleurissent dans le monde. Par conséquent, le besoin de financement de celles-ci s'accroît.

Le financement bancaire est l'une des solutions qui peut-être offerte à ses organisations afin de pouvoir réaliser au mieux leurs projets et réaliser les profits souhaités. Ainsi le financement bancaire peut se faire suivant de nombreuses techniques, selon certains critères importants : la nature, la durée et l'importance du besoin exprimé par l'entreprise à sa banque.

L'une des premières offres en termes de financement bancaire est le crédit par caisse. Ce dernier permet à l'entreprise de faire face aux décalages de trésorerie engendrés par l'importance à la fois des dépenses qu'elle effectue et des délais de règlement. Ces crédits par caisse peuvent être des crédits d'exploitation lorsqu'ils ne dépassent pas les 2 ans et qu'ils répondent au financement du cycle d'exploitation, ou des crédits d'investissement lorsqu'ils sont destinés à financer des immobilisations sur une période s'étalant de 2 à 7 ans pour les crédits d'investissement à court et moyen terme ou jusqu'à 20 ans pour les crédits à long terme.

Il existe également un autre type de crédit appelé crédit par signature qui permet à une banque de garantir à la fois la solvabilité de son client au près de ses créanciers et ses engagements en cas de défaillance de celui-ci.

Les crédits par caisse et par signature sont des techniques couramment employées par les institutions bancaires algériennes, à l'image de la BDL ou de la BNA.

Le factoring ou l'affacturage est une technique de financement et de recouvrement de créances mise en œuvre par les entreprises qui consiste à obtenir un financement anticipé et à sous-traiter cette gestion à un établissement de crédit spécialisé : l'affacteur ou, le factor.

En Algérie cette technique n'est pas développée en raison de la non transparence des entreprises nationales en matière de gestion budgétaire.

Le capital-risque est un autre type de financement bancaire qui consiste pour une banque à apporter des fonds propres au profit d'une entreprise innovante nouvellement créée ou en phase de démarrage, qui n'est pas en capacité d'accéder à un financement bancaire classique. En plus des fonds apportés, les investisseurs peuvent faire bénéficier l'entreprise de leurs conseils et leur réseau grâce à leur expérience. En contrepartie les banques qui investissent espèrent réaliser des plus-values importantes sur les capitaux investis grâce au fort potentiel de croissance de ces entreprises.

L'Algérie a récemment mis en place un fond de capital-risque, le « Algerian stat-up fund » afin de favoriser la création de startups et booster leur croissance.

Le crédit-bail également appelé leasing est un mécanisme de financement qui permet à une entreprise dans l'incapacité d'acquérir un bien sur le court terme, de le louer au près d'une institution pratiquant l'activité de leasing.

En effet cette institution se charge d'acquérir le bien auprès d'un fournisseur et de le louer à l'entreprise sur une période préalablement définie, avec la possibilité pour l'entreprise de l'acheter à

Synthèse : Le financement bancaire au niveau national

échéance. En Algérie une dizaine d'établissements exercent cette activité, tels que la Société Nationale de Leasing ou encore Maghreb Leasing.

Réalisée par : BENSIDHOUM INES

Les entreprises sont faces à deux types de situations : besoin ou excédent en trésorerie. Si elle est en déficit, l'entreprise se dirige vers les banques pour octroyer des crédits. Après étude détaillée de la situation de l'entreprise en question, la banque lui proposera le crédit le plus convenable pour qu'elle puisse éliminer ce déséquilibre. De quelle façon se fait le financement bancaire des entreprises en Algérie ?

Les banques Algériennes proposent plusieurs modes de financement, les uns différents des autres selon les besoins exprimés par l'entreprise

- **Le crédit par caisse :**

C'est l'ensemble des fonds consentis aux agents à besoin de financement moyennant une rémunération sous forme d'intérêt ou commission. Les crédits par caisse regroupent : les crédits d'investissement qui financent les activités à long terme de l'entreprise, et les crédits d'exploitation (Spécifiques et Globaux) qui financent l'actif courant de l'entreprise.

- **Les crédits par signature :**

Ils n'appellent pas un décaissement de fonds dans l'immédiat et désignent un ensemble des promesses de financement et de garantie accordée par une banque à sa clientèle.

En Algérie, ces deux types de crédits sont octroyés par toutes les banques (ex : BNA), avec une étude préalable sur l'entreprise en question (antécédents fiscaux, parafiscaux par exemple).

- **L'affacturage :**

L'affacturage est une technique du droit commercial par laquelle une société financière accepte de se charger des risques du recouvrement des factures d'une entreprise commerciale à laquelle elle en règle le montant moyennant le paiement d'une commission. Mais ce mode de financement n'est pas concret sur le terrain, vu ses conditions exigeantes (trouver un garant).

- **Le capital risque :**

Ce financement prend la forme d'une prise de participation au capital de l'entreprise, il permet d'apporter du capital, un réseau et de l'expérience au profit d'une entreprise naissante, innovante et au futur prometteur. Il a été introduit récemment dans l'économie algérienne afin d'encourager à la création et le développement des start-up ainsi promouvoir l'entrepreneuriat.

- **crédit-bail :**

Le crédit-bail est un prêt spécifique, différent des prêts traditionnels. Il peut être associé à l'engagement de vente à la fin du contrat. Il permet en effet à l'emprunteur de disposer d'un certain

Synthèse : Le financement bancaire au niveau national

montant pour acquérir un bien. On trouve plusieurs crédit bailleurs en Algérie vu les multiples avantages fiscaux et douaniers qu'il présente, tel que : Société de Refinancement Hypothécaire, EL Baraka.

Donc selon les besoins de l'entreprise le banquier lui conseille le meilleur moyen de financement afin qu'elle puisse regagner sa solvabilité.

Réalisée par : ADJAZ AKLI

Le financement bancaire constitue une part primordiale de l'activité des établissements financiers. Il se caractérise par la création monétaire et sollicité par les entreprises en leurs accordant des crédits pour réaliser leur projets en raison de ses manques de liquidité, selon sa maturité le crédit peut être accordé à court, moyen et long terme.

Cependant l'accès au crédit n'est pas le même pour toute les entreprises, et la banque accorde à chacune d'entre elles un mode de financement propre à sa situation, nous distinguons entre :

- **Les crédits par caisse** qui constitue des avances de fonds consenties aux agents à besoin de financement (décaissement) moyennant une rémunération sous forme d'intérêt débiteur ou commissions, ils regroupent : les crédits d'exploitation qui financent le cycle d'exploitation à court terme , et les crédits d'investissement qui financent les valeurs immobilisées des entreprises à moyen et long terme.

- **les crédits par signature** qui ne représentent un décaissement mais juste une garantie accordées par une banque à sa clientèle ou un engagement donné par la banque sous forme : de Crédit par acceptation, de cautions, de l'aval des effets de commerce et de crédit documentaire.

En Algérie plusieurs institutions bancaires offrent les crédits par caisse et signature aux entreprises nous citons par exemple : La banque nationale d'Algérie (BNA).

- **Le factoring** est un acte au terme duquel une société spécialisée appelée "Factor" devient subrogée aux droits appelé "adhèrent", ce dernier paye intégralement une facture à échéance fixe, et en prenant à sa charge, moyennant une rémunération, les risques de non remboursement.

Malgré son existence théorique en Algérie, réellement on ne trouve pas des sociétés d'affacturage car il est difficile de remplir les conditions qu'exige.

- **Le capital risque** est destiné aux entreprises dynamiques (les start-up) qui ne présentent pas des garanties patrimoniales nécessaires pour accéder à des financements bancaires classiques. Ces entreprises ont accès à une source de fonds propre, des conseils et aides des offreurs à des capitaux à risque.

En effet, les start-up sont une nouvelle forme d'entreprise récemment instauré en Algérie et bénéficient d'importants avantages leur permettant de s'accroître.

- **Le crédit-bail (leasing)** est une opération commerciale et financière réalisée par des banques, des établissements financiers ou par une société de leasing. Lorsque le leasing concerne les biens d'équipement et le matériel d'outillage, on parle de crédit-bail mobilier. Le leasing concerne également des biens immobiliers à usage professionnel, appelés crédit-bail immobilier.

Synthèse : Le financement bancaire au niveau national

En Algérie, on trouve plusieurs crédits-bailleurs, à titre d'exemple, nous pouvons citer : société générale, El baraka.

Ces cinq modes de financement permettent à l'entreprise de se financer ses besoins de financement et ainsi développer son activité.

Réalisée par : BELLOUT AMAL